

## Règles, bonnes pratiques et solutions pour l'hébergement des sites, applications et contenu web à l'UGA et à l'UFR IM<sup>2</sup>AG

Selon le type de contenu à héberger (documents, contenu de cours, site plaquette, etc.), il est possible soit d'héberger ce contenu sur l'une des plateformes déjà existantes à l'UGA ou à l'IM<sup>2</sup>AG, soit de créer ou d'héberger un nouveau site, plateforme ou application.

### Règles à respecter pour tout contenu hébergé par l'UGA ou l'IM<sup>2</sup>AG

L'hébergement et la mise à disposition en ligne de contenu web hébergé par l'UGA ou par l'IM<sup>2</sup>AG est encadrée par l'établissement, et diverses contraintes, notamment légales, s'appliquent à ces contenus. Tout contenu publié par l'UGA ou l'IM<sup>2</sup>AG est soumis à des contraintes :

- **D'ordre réglementaire** (RGPD/CNIL et droits d'auteur).
- **De sécurité informatique** afin d'éviter les piratages et fuites de données (les sites institutionnels français sont particulièrement ciblés par des attaques ces dernières années).
- **De non-duplication et mise à jour des informations**, c'est à dire que l'information doit se trouver à un seul endroit et être à jour (sous peine de mauvais référencement).
- **De sauvegarde et de pérennité de l'information.**
- **De respect des chartes éditoriales UGA.**

Plus en détails, toute demande d'hébergement doit respecter l'ensemble des points suivants :

1. Le formulaire de demande de site web UGA doit être rempli : <https://formulaires-d7.univ-grenoble-alpes.fr/fr/cdc-site-web>.
2. Si des données personnelles ou institutionnelles sont collectées ou hébergées, un dossier CNIL doit être rempli et une analyse de conformité réalisée auprès d'un Délégué à la Protection des Données (DPO) de l'UGA : [relaisDPO@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:relaisDPO@univ-grenoble-alpes.fr).
3. Le site doit toujours avoir un responsable technique identifié (responsable de la mise à jour, notamment de sécurité, du site).
4. Les mentions légales UGA éventuellement adaptées aux spécificités du contenu ou de l'application hébergée doivent figurer sur le site (exemple sur le site de l'UGA <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/informations-legales/mentions-legales/>).
5. Les mises à jour de sécurité doivent systématiquement être appliquées au plus vite en cas de failles de sécurité détectées (CVE - Common Vulnerabilities and Exposures) ou corrigées par l'éditeur de la plateforme utilisée.
6. Le site doit toujours avoir un responsable éditorial identifié (responsable légal du contenu publié) attention en cas de changement de responsable, il doit y avoir un responsable à tout moment, sinon le site ne pourra pas être maintenu en ligne.

7. Le contenu publié doit respecter la charte éditoriale et numérique UGA <https://formations-ksup-modele-internet.univ-grenoble-alpes.fr/medias/fichier/charte-editoriale-contributeurs-v3-20180516-1-1556196229071-pdf>.
8. Le site ne doit pas dupliquer de l'information déjà présente sur d'autres sites institutionnels (mais plutôt pointer vers cette information, ou l'intégrer dynamiquement si besoin), notamment en ce qui concerne le syllabus des enseignements.
9. Le responsable éditorial, ou à défaut la composante ou l'UGA doivent avoir les droits d'utiliser tout contenu multimédia hébergé (des banques d'images sont à disposition à l'UGA si besoin) et respecter le RGPD (<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>).

Les demandes sont validées par la DGDSI et la présidence de l'UGA. Aucun site ne pourra être ouvert ou hébergé si des plateformes existantes répondent déjà au besoin d'hébergement, ou s'il ne respecte pas tous les prérequis ci-dessus.

**Les solutions d'hébergement déjà existantes sont à privilégier** car le contenu peut être mis en ligne rapidement et cela ne nécessite aucun coût de développement ou de maintenance supplémentaire, tout en assurant la sécurité une sécurité maximale sur le site et les données associées. **Pour les solutions déjà existantes, les points 1 à 5 ci-dessus ne sont pas à refaire et sont forcément déjà respectés, facilitant ainsi grandement la mise en ligne de nouveau contenu.**

## Hébergement sur une plateforme web existante

Différentes plateformes existent déjà à l'UGA ou à l'UFR IM<sup>2</sup>AG. Selon le contenu qui a besoin d'être hébergé, il est possible de déléguer des droits d'édition sur ces différentes plateformes afin de permettre la publication et la mise à jour du contenu souhaité.

L'avantage d'utiliser ces plateformes est une mise en place très rapide, notamment car les ouvertures de droits sur les réseaux UGA sont déjà en place. De plus, l'hébergement de nouveau contenu sur ces plateformes n'engendrent pas de coût de maintenance ou de déploiement supplémentaire, étant donné que cela est inclus dans la maintenance générale de la plateforme, déjà assurée par les équipes de la DGDSI de l'UGA.

## Les plateformes ouvertes sur l'internet (accessibles hors réseaux UGA)

### Plateformes UGA

#### Le site web de l'UGA

Le site web de l'UGA <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/> est déployé sur le CMS KSUP (<https://www.ksup.org/>) et est tenu à jour par la direction de la communication de l'UGA. Si le contenu à héberger concerne l'ensemble de l'UGA, il est possible de créer une rubrique ou une page sur ce site. Pour cela, il faut entrer en communication avec le service concerné ([communication-universite@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:communication-universite@univ-grenoble-alpes.fr)), qui s'occupera aussi d'assurer la formation pour mettre en ligne le contenu et le mettre à jour, ainsi que de donner les droits pour mettre à jour le contenu.

#### La plateforme AMETYS pour les formations UGA

Toutes les informations relatives aux formations (description de la formation, syllabus des UE, etc.) sont centralisées et publiées sur le site <https://formations.univ-grenoble-alpes.fr/>. La plateforme AMETYS permet de gérer le contenu qui est publié sur ce site : les enseignants peuvent y avoir accès à la demande, et à l'IM<sup>2</sup>AG Sophie URBANC a également accès à cette application. Les informations se trouvant sur AMETYS ne doivent en aucun cas être dupliquées ailleurs pour des questions de cohérence et de référencement, ainsi s'il y a besoin de les reprendre sur un autre site, il faut utiliser un lien ou une intégration dynamique du contenu.

#### Les plateformes pédagogiques UGA

Pour le contenu pédagogique (supports de cours, médias divers, TP, etc.) l'UGA propose plusieurs plateformes pour les héberger :

- Moodle UGA : <https://cours.univ-grenoble-alpes.fr/>
- Chamilo UGA : <https://chamilo.univ-grenoble-alpes.fr/>
- Caséine : <https://moodle.caseine.org/>



Ces plateformes, par défaut, nécessitent d'être authentifié (compte UGA/AGALAN), mais il est également possible de configurer un cours ou certains contenus pour qu'ils soient accessibles au public sans authentification ou en connexion « invité ».

### **Les contenus multimédias**

L'UGA propose une plateforme d'hébergement pour les contenus vidéos, utilisable par les enseignants et par les étudiants : <https://videos.univ-grenoble-alpes.fr/>

Les vidéos peuvent être publiques ou privées, intégrées à une autre page web, etc.

### **Gricad-Gitlab**

La plateforme Gitlab de GRICAD (<https://gricad-gitlab.univ-grenoble-alpes.fr/>) permet d'héberger des projets pour tous les personnels et enseignants de l'UGA. Des modules comme Gitlab-Pages permettent d'héberger du contenu web, notamment de la documentation.

## **Plateformes IM2AG**

### **Le site web de l'IM<sup>2</sup>AG**

La composante dispose d'un site institutionnel utilisant le CMS KSUP : <https://im2ag.univ-grenoble-alpes.fr/>  
Sur ce site, certaines pages et rubriques sont communes et intégrées directement depuis le site de l'UGA <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>, ces pages sont tenues à jour directement par le service communication de l'UGA.

D'autres pages et rubriques sont spécifiques à la composante et sont gérées entièrement à l'IM2AG, principalement par Sophie URBANC. Il est possible de donner des droits d'édition sur certaines rubriques ou certaines pages à toute personne ayant un compte UGA, cela a notamment été fait pour certaines pages de présentation de la scolarité et du service RH. Il est donc tout à fait possible de créer de nouvelles rubriques ou pages pour un besoin particulier.

Une formation est disponible sur FICEL pour apprendre à utiliser KSUP <https://ficel.univ-grenoble-alpes.fr/index.php/formation/view?id=2045>

### **Le Moodle IM<sup>2</sup>AG**

La plateforme Moodle de l'IM<sup>2</sup>AG (<https://im2ag-moodle.univ-grenoble-alpes.fr/>) permet d'héberger du contenu pédagogique. La direction de l'IM<sup>2</sup>AG avait défini cette plateforme comme étant le point d'entrée pour tout contenu pédagogique relatif aux enseignements dispensés à l'IM<sup>2</sup>AG : même s'il est hébergé ailleurs, le contenu de tout cours doit au moins avoir un lien qui pointe au bon endroit depuis le Moodle de l'IM<sup>2</sup>AG.

Il est possible de rendre accessible au public certains contenus ou cours (documentation : <https://im2ag-wiki.univ-grenoble-alpes.fr/doku.php?id=plateformes:moodle>).

Cette plateforme est hébergée et maintenue à l'IM<sup>2</sup>AG, il est donc possible d'installer divers plugins Moodle (<https://moodle.org/plugins/>) qui ne sont pas disponibles sur le Moodle de l'UGA. Pour cela il faut contacter directement le service informatique IM2AG : [im2ag-service-informatique@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:im2ag-service-informatique@univ-grenoble-alpes.fr)

### **Le wiki de l'IM<sup>2</sup>AG**

Le wiki de l'IM<sup>2</sup>AG peut contenir de la documentation pédagogique ou technique : <https://im2ag-wiki.univ-grenoble-alpes.fr/>

Il est possible de rajouter du contenu en s'adressant au service informatique de l'IM<sup>2</sup>AG : [im2ag-service-informatique@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:im2ag-service-informatique@univ-grenoble-alpes.fr)

Selon la documentation à mettre en ligne, il sera possible de donner directement des droits d'édition sur le contenu. Il est aussi possible de créer des sous-instances de ce wiki, comme cela est fait par exemple pour la documentation relative à SGCE : <https://im2ag-wiki.univ-grenoble-alpes.fr/sgce/> les accès sur ces sous instances peuvent être privées (accès par compte AGALAN à des personnes désignées) ou publiques.



# Les plateformes privées, ouvertes uniquement sur les réseaux UGA/VPN

## Plateformes UGA

### L'intranet UGA

L'intranet de l'UGA est accessible à tous les personnels et enseignants : <https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/>  
Le service communication de l'UGA s'occupe de sa maintenance, il est possible de le contacter pour rajouter du contenu si celui-ci concerne l'ensemble de l'UGA.

### Gricad-Gitlab

La plateforme Gricad-Gitlab (<https://gricad-gitlab.univ-grenoble-alpes.fr/>) permet d'héberger des projets pour tous les personnels et enseignants de l'UGA. Des modules comme Gitlab-Pages permettent d'héberger du contenu web, notamment de la documentation.

Les étudiants n'ont pas la possibilité d'accéder à cette plateforme pour créer des dépôts d'eux-mêmes s'ils ne sont pas créés par leurs enseignants au préalable. Le nombre de dépôts est également limité.

## Plateformes IM2AG

### L'intranet IM<sup>2</sup>AG

En accédant à l'intranet UGA (<https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/>), si la personne est affectée à l'IM2AG, elle verra un menu « mon espace IM2AG » : <https://intranet.univ-grenoble-alpes.fr/mon-espace-im2ag/>

Tout le contenu de cet espace est géré directement à l'IM2AG, par Sophie URBANC, il est donc possible de la contacter pour faire des modifications ou rajouter du contenu.

### IM<sup>2</sup>AG Gitlab

La plateforme Gitlab de l'IM<sup>2</sup>AG (<https://im2ag-gitlab.univ-grenoble-alpes.fr/>) permet d'héberger des projets pour tous les personnels, enseignants mais aussi les étudiants de l'IM<sup>2</sup>AG. Des modules comme Gitlab-Pages permettent d'héberger du contenu web, notamment de la documentation. Cette plateforme n'a pas de limitations sur le nombre de dépôts.

### Serveur Web Goedel

Tous les personnels, enseignants et étudiants peuvent accéder en SSH au serveur im2ag-goedel.univ-grenoble-alpes.fr, il s'agit d'un serveur web Apache/PHP.

En déposant du contenu dans le répertoire public\_html du répertoire personnel d'un utilisateur, il devient disponible via un navigateur en utilisant une URL de la forme : <https://im2ag-goedel.univ-grenoble-alpes.fr/~monlogin/>

Cela permet d'héberger du contenu comme des pages personnelles ou du contenu pédagogique.

## Création d'un nouveau site web

Si les plateformes existantes ne permettent pas de répondre au besoin d'hébergement pour un contenu, il est possible de créer un nouveau site web.

Plusieurs solutions sont proposées par l'UGA ou l'IM2AG pour héberger ou créer un nouveau site web.

### Hébergement sur une instance d'un CMS UGA

L'UGA propose et utilise deux CMS : Drupal (<https://drupal.org>) ou KSUP (<https://www.ksup.org/>).

Pour les deux, il est possible de demander une nouvelle instance sur laquelle on est administrateur. Dans ce cas, la plateforme « globale » déjà déployée est hébergée et maintenue par l'UGA, et chaque instance bénéficie des mises à jour de sécurité et de fonctionnalité réalisées sur l'instance globale. Dans ce cas c'est donc la DGDSI UGA qui s'occupe de toute la partie maintenance.

Cette solution est celle qui est utilisée pour les sites des composantes, comme celui de l'UFR IM<sup>2</sup>AG : <https://im2ag.univ-grenoble-alpes.fr/>



Cette solution a l'avantage de permettre d'hériter de la charte graphique UGA (et donc de ses éventuelles mises à jour futures), tout en gardant la possibilité de choisir une déclinaison du couleur. Quelques exemples :

- <https://phitem.univ-grenoble-alpes.fr/>
- <https://socle.univ-grenoble-alpes.fr/>

Cette solution est à privilégier pour tout besoin d'hébergement particulier, car elle respecte notamment les point 1 à 5 cités en début de document.

### **Hébergement sur un site dédié à l'UGA ou à IM<sup>2</sup>AG**

Si le besoin concerne un site hébergé sur un CMS différent de Drupal ou KSUP, il est possible de demander un hébergement particulier, voir un développement. Mais cela doit être justifié, car les coûts de maintenance sont élevés, et la direction de l'UGA n'acceptera pas dans le cas où les solutions existantes répondent déjà au besoin d'hébergement.

## **Noms de domaine personnalisés**

Quel que soit la solution utilisée pour l'hébergement du contenu recherché, l'UGA et l'IM<sup>2</sup>AG ne peuvent fournir que des noms de domaine se terminant par **.univ-grenoble-alpes.fr** s'il s'agit de sites publics, ou **.u-ga.fr** s'il s'agit de sites privés.

Pour tout besoin d'un autre nom de domaine, il doit être géré ailleurs mais peut tout à fait rediriger vers du contenu hébergé à l'UGA.

